

# Nicolas Sarkozy : une année de glissement sécuritaire

Le Monde.fr | 30.07.2010 à 19h19 • Mis à jour le 02.09.2010 à 10h50

Par Samuel Laurent

En intégrant à son discours une proposition émanant du Front national – la déchéance de nationalité pour certains délits – Nicolas Sarkozy atteint le point d'orgue d'une année de glissements sémantiques et d'appels du pied en direction de l'extrême droite.

**Le fiasco du débat sur l'identité nationale.** Tout commence en septembre 2009. Après l'affaire de l'EPAD (le fils du président a un temps brigué la direction de l'établissement public d'aménagement de La Défense, avant de se retirer face au tollé provoqué par sa candidature), Nicolas Sarkozy est au plus bas dans les sondages. Même sa base électorale lui retire sa confiance. A quelques mois des régionales, il est urgent de réagir. L'Elysée relance alors les annonces sur la sécurité : un déplacement éclair en Seine-Saint-Denis, le temps d'aller dénoncer les "voyous", en novembre, mais surtout, le lancement d'un "grand débat sur l'identité nationale".

Cette idée du ministre de l'immigration Eric Besson, qui souhaite définir ce qu'est "être français", donne lieu à une surenchère de postures nationalistes (<http://decodeurs.blog.lemonde.fr/2010/01/07/identite-nationale-le-debat-sest-bien-focalise-sur-limmigration/>), voire xénophobes, et de dérapages autour de l'islam et des Français d'origine maghrébine. Il faut dire que Nicolas Sarkozy a demandé, en privé, à ses ministres, de faire "du gros rouge qui tache" ([/politique/article/2009/12/02/inquietudes-a-droite-sur-les-risques-de-derapage-du-debat-sur-l-identite-nationale\\_1274998\\_823448.html](/politique/article/2009/12/02/inquietudes-a-droite-sur-les-risques-de-derapage-du-debat-sur-l-identite-nationale_1274998_823448.html)). Mais devant le tollé suscité par le débat, le chef de l'Etat préfère laisser à François Fillon le soin d'assister au colloque prévu, le 4 décembre 2009, sur la question.

**Quand Sarkozy cite Barrès.** Le 13 novembre 2009, Nicolas Sarkozy profite d'un déplacement à La Chapelle-en-Vercors ([/politique/article/2009/11/12/le-debat-sur-l-identite-nationale-est-necessaire-selon-sarkozy\\_1266493\\_823448.html](/politique/article/2009/11/12/le-debat-sur-l-identite-nationale-est-necessaire-selon-sarkozy_1266493_823448.html)) pour se lancer dans une longue tirade sur ce qu'est et n'est pas la France. Un discours qui emprunte à Maurice Barrès pour mieux exalter les valeurs du terroir et évoque à plusieurs reprises les racines chrétiennes du pays, tout en vantant le "métissage".

**L'appel à "la discrétion" des musulmans.** Quelques jours plus tard, le 9 décembre, le chef de l'Etat publie une tribune dans Le Monde ([/politique/article/2010/01/01/sarkozy-redonnons-sens-au-mot-fraternite\\_1286496\\_823448.html](/politique/article/2010/01/01/sarkozy-redonnons-sens-au-mot-fraternite_1286496_823448.html)), en pleine polémique sur le référendum organisé en Suisse au sujet de l'interdiction des minarets. "Au lieu

*de vilipender les Suisses parce que leur réponse ne nous plaît pas, mieux vaut nous interroger sur ce qu'elle révèle", écrit le chef de l'Etat, qui promet de tout faire pour que ses "compatriotes musulmans se sentent des citoyens comme les autres", mais demande à chacun de pratiquer son culte avec une "humble discrétion".*

**"Combat" contre l'immigration clandestine à Mayotte et en Corse.** En janvier 2010, Nicolas Sarkozy profite d'un déplacement à Mayotte, où débarquent de nombreux immigrés illégaux, pour évoquer *"le combat", "encore loin d'être gagné"*, contre ce phénomène. Quelques jours plus tard, en Corse, il promet : *"Je ne laisserai pas de nouvelles filières d'immigration se développer en France."*

**Retour à la sécurité.** Lors de ses vœux aux *"travailleurs de la Saint-Sylvestre"*, Nicolas Sarkozy se dit *"choqué"* par une fusillade qui a tué un adolescent à Lyon. *"Nous allons nous occuper de ces bandes cette année. Nous devons repenser notre politique en ce domaine et adopter des mesures sévères pour combattre la possession et l'utilisation d'armes à feu par des voyous"*, promet le chef de l'Etat. Le 16 février, l'Assemblée adopte la loi Loppsi, qui renforce les mesures d'identification et de vidéosurveillance et autorise l'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de 13 ans.

**Le Quick halal.** Courant février, une polémique naît de la décision d'un restaurant Quick d'expérimenter la [vente de burgers halal \(/societe/article/2010/02/17/quick-teste-les-hamburgers-halal-dans-huit-restaurants\\_1307527\\_3224.html\)](/societe/article/2010/02/17/quick-teste-les-hamburgers-halal-dans-huit-restaurants_1307527_3224.html), dans plusieurs de ses restaurants. Plusieurs politiques de droite et de gauche s'indignent, dont Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, expliquant qu'il n'est *"pas un fana du communautarisme"*.

**La violence au secours de l'UMP aux régionales.** Les sondages prédisent une défaite aux régionales pour le parti présidentiel. Dans les derniers jours de la campagne, Nicolas Sarkozy et François Fillon multiplient les discours sur l'insécurité et la lutte contre la délinquance, promettant une action rapide contre les *"voyous"* et des moyens renforcés pour la police.

La fin des régionales est marquée par [l'affaire Soumaré \(http://regionales.blog.lemonde.fr/2010/02/24/que-reste-t-il-de-laffaire-soumare/\)](http://regionales.blog.lemonde.fr/2010/02/24/que-reste-t-il-de-laffaire-soumare/). Sur la foi de mauvais renseignements judiciaires, des élus UMP accusent leur adversaire socialiste dans le Val-d'Oise d'être un *"délinquant multirécidiviste"*. Ils doivent s'excuser lorsque le procureur de Nanterre dément les accusations. Au premier tour de l'élection, et malgré ces mois de campagne sur les thématiques sécuritaires, le FN retrouve son niveau électoral de 2007. L'UMP a échoué à conserver les voix prises au parti d'extrême droite. Et une partie de son électorat du centre droit n'a pas cautionné ce discours trop autoritaire et s'est abstenu.

**Annonces sur les violences scolaires.** Prenant acte de son échec, Nicolas

Sarkozy annonce une [série de mesures](#) (/politique/article/2010/05/05/violence-scolaire-les-propositions-de-nicolas-sarkozy\_1347109\_823448.html) censées lui redonner une crédibilité en matière de sécurité. Eric Besson présente un projet de loi destiné à aider l'administration à renvoyer plus facilement des sans-papiers dans leur pays d'origine. Le 5 mai, le chef de l'Etat promet des internats fermés et évoque la possibilité de suspendre les allocations des parents d'enfants délinquants (mesure déjà existante mais pas appliquée).

**Polémique sur le voile intégral.** Depuis décembre, l'Assemblée polémique sur une résolution désapprouvant le voile intégral et un projet de loi visant son interdiction. A La Chapelle-en-Vercors, en novembre, Nicolas Sarkozy assure que *"la France, ce n'est pas la burqa"*. Début avril, l'affaire rebondit lorsqu'une conductrice est verbalisée pour port du voile intégral. Elle refuse de payer l'amende et fait entrer en scène son mari, Liès Hebbadj, qui assume sa polygamie et moque les autorités. Brice Hortefeux et Eric Besson annoncent alors réfléchir à un moyen de le ["déchoir de sa nationalité"](#) (/societe/article/2010/04/26/l-homme-accuse-de-polygamie-envisage-de-poursuivre-brice-hortefeux-pour-diffamation\_1342999\_3224.html) .

**Un ministre condamné pour "injure à caractère raciste".** Le 4 juin, Brice Hortefeux est condamné à 750 euros d'amende et 2 000 euros de dommages et intérêts [pour injure à caractère racial](#) (/politique/article/2010/06/04/brice-hortefeux-condamne-pour-injure-raciale\_1367948\_823448.html) . C'est la première fois qu'un ministre de la V<sup>e</sup> République en exercice est condamné pour un tel motif. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) avait porté plainte suite à la diffusion par Le Monde.fr d'une vidéo où l'on voit le ministre, discutant avec un militant d'origine maghrébine, expliquer : *"Il en faut toujours un. Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes."* Brice Hortefeux fait appel, et reste en poste.

**Loi sur l'outrage au drapeau.** Une fois encore, un fait divers donne lieu à une polémique qui se solde par une loi. En avril, un concours de la FNAC de Nice récompense une photo où un homme s'essuie le postérieur avec un drapeau français. Le député UMP des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, le "M. Sécurité" de l'UMP, s'insurge et en appelle au ministère de la justice. Ce dernier proteste à son tour contre un *"acte inadmissible"*. Et propose de renforcer le droit. Par un décret du 23 juillet 2010, [l'outrage au drapeau](#) (/societe/article/2010/07/23/l-outrage-au-drapeau-passible-de-1-500-euros-d-amende\_1391391\_3224.html) est désormais passible d'une amende de 1 500 euros.

**Annonces contre les gens du voyage.** Suite à des violences consécutives à la mort d'un jeune voyageur, Nicolas Sarkozy convoque une [réunion à l'Elysée](#) (/societe/article/2010/07/28/reunion-controversee-a-l-elysee-sur-les-roms-et-les-gens-du-voyage\_1392787\_3224.html) . Il en ressort une série de mesures répressives faisant l'amalgame entre Roms (le plus souvent d'origine étrangère) et gens du voyage : démantèlement des camps illégaux, reconduite à la frontière... Plus quelques

déclarations provocatrices, comme celle de Brice Hortefeux, qui explique "*que beaucoup de nos compatriotes sont à juste titre surpris en observant la cylindrée de certains véhicules qui traînent les caravanes*".

Samuel Laurent

.....